

Juillet 2010

RÉGIE DES RENTES
DU QUÉBEC

Sondage auprès des PME sur leur opinion et leurs connaissances à l'égard des régimes de retraite pour les employés

Service des statistiques et des sondages



Rédaction | Louise Guilbault
Collaboration | François Fortin
| Nathalie Madore
Mise en page | Christine Deschênes
Graphisme | Nicholas Grenier
Date de parution | Juillet 2010

Pour tout renseignement, commentaire ou suggestion, s'adresser à :
Service des statistiques et des sondages
Régie des rentes du Québec
Case postale 5200
Québec (Québec) G1K 7S9
statistiques@rrq.gouv.qc.ca

Dépôt légal | 2^e trimestre 2010
| Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN | 978-2-550-59768-1 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
1. Méthodologie abrégée	7
2. Évolution de la pénétration des régimes de retraite dans les PME	8
3. Les caractéristiques des PME avec et sans régime de retraite.....	10
4. Les raisons de ne pas offrir un régime de retraite.....	11
5. La connaissance des régimes de retraite adaptés aux PME	15
6. Le taux de roulement des employés	17
7. L'opinion des dirigeants de PME à l'égard d'un éventuel régime volontaire d'épargne-retraite mis en place par le gouvernement du Québec.....	21
Conclusion	23
ANNEXE 1 – Méthodologie détaillée	24
ANNEXE 2 – Questionnaire	29

INTRODUCTION

Dans son *Plan stratégique 2006-2011*, la Régie des rentes du Québec s'est donné deux objectifs à l'égard des PME :

- connaître la capacité des PME québécoises d'implanter un instrument d'épargne-retraite pour leurs employés et les caractéristiques de celles qui y sont aptes;
- porter à 60 % le pourcentage des PME qui connaissent les différents instruments d'épargne-retraite les mieux adaptés à leur réalité.

Le présent sondage permet d'actualiser les résultats obtenus à ce sujet lors de sondages précédents menés auprès des PME. Ce document contient sept sections. La première section explique brièvement la méthodologie du sondage. Les autres portent sur les résultats du sondage en fonction de divers aspects : l'évolution de la pénétration des régimes de retraite dans les PME, les caractéristiques des organisations qui ont ou non un régime de retraite, les raisons de ne pas offrir un régime de retraite, la connaissance des régimes de retraite adaptés aux PME, le taux de roulement des employés dans les organisations et l'opinion des dirigeants de PME à l'égard d'un éventuel régime volontaire d'épargne-retraite mis en place par le gouvernement du Québec.

Certaines questions ouvertes ou semi-ouvertes ont donné lieu à des réponses très variées de la part des répondants. Le détail de ces réponses est présenté dans un document distinct¹.

1. Deschênes, Christine, *Réponses aux questions ouvertes et semi-ouvertes - Sondage auprès des PME sur leur opinion et leurs connaissances à l'égard des régimes de retraite pour les employés*, Régie des rentes du Québec, juillet 2010.

1. Méthodologie abrégée

La collecte de données auprès d'un échantillon aléatoire de PME s'est déroulée du 3 décembre 2009 au 18 janvier 2010. L'échantillon initial comptait 3 792 entreprises et 1 132 entrevues ont été réalisées par téléphone. La collecte téléphonique a été effectuée par la firme SOM Recherches & Sondages.

Le sondage visait l'ensemble des entreprises québécoises ayant moins de 500 employés, à l'exception de celles composées uniquement de travailleurs autonomes et des administrations publiques provinciales et fédérales. La population ciblée incluait les organisations locales et municipales et les organismes à but non lucratif.

Les résultats du sondage permettent de distinguer les organisations qui offrent un régime de retraite de celles qui n'en ont pas. Il est à noter que dans ce sondage, le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif est considéré comme un régime de retraite.

Le nombre de répondants s'élève à 1 132, ce qui correspond au taux de réponse attendu de 41 %. Par ailleurs, ce taux augmente selon la taille des PME. Il est de 30 % pour les PME de moins de 5 employés et de 52 % pour celles qui embauchent de 300 à 499 personnes.

Les plus petites PME sont donc sous-représentées parmi les répondants. Puisqu'une plus faible proportion de ces organisations offrent un régime de retraite, on peut croire que le taux de pénétration des régimes est surestimé par ce sondage.

Les sondages précédents, réalisés par la Régie, ne visaient que les PME de moins de 300 employés. Pour cette raison, les résultats seront très souvent présentés pour ce sous-groupe tout au long du rapport et ce, afin de permettre la comparaison avec les données antérieures.

La méthodologie statistique est présentée en détail à l'annexe 1.

2. Évolution de la pénétration des régimes de retraite dans les PME

Parmi les 1 132 PME répondantes, 465 ont dit qu'au moins certains de leurs employés étaient couverts par un régime de retraite (PME avec RR) et 667 ont déclaré qu'aucun de leurs employés ne bénéficie d'un tel régime (PME sans RR).

Tableau 1 : Répartition des PME selon qu'elles offrent ou non un régime de retraite

Q_6A : Parmi vos employés autres que les cadres supérieurs, y en a-t-il qui sont couverts par un régime de retraite ou un REER collectif?	Ensemble des répondants		PME de moins de 300 employés	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Oui	465	20,2	402	19,9
Non	667	79,8	653	80,1
Total	1 132	100,0	1 055	100,0

On estime donc que 20,2 % des PME québécoises de moins de 500 employés auraient un régime de retraite ou un REER collectif pour leurs employés. Si on considère uniquement les PME de moins de 300 employés, la proportion se chiffre plutôt à 19,9 % pour le présent sondage. Une très petite minorité (3 %) de PME avec RR offrent un tel régime à une partie seulement de leurs employés et non à l'ensemble.

Le tableau 2 présente les résultats de différents sondages réalisés par la Régie et par Statistique Canada concernant la pénétration des régimes de retraite. Les proportions varient selon les sondages et l'année de référence ne peut expliquer à elle seule ces variations. Les différences observées peuvent être en partie attribuables aux facteurs suivants :

- un biais dû aux faibles taux de réponse;
- la capacité de chacune des firmes de sondage à cerner correctement la population visée;
- le niveau de connaissance du répondant.

Malgré ces incertitudes sur l'estimation exacte du taux de pénétration, on peut quand même affirmer que les pourcentages n'indiquent pas une tendance à l'augmentation du taux de PME offrant un régime de retraite à leurs employés entre 2005 et 2009.

Tableau 2 : Proportions de PME offrant un régime de retraite, selon les résultats de divers sondage menés auprès des PME

Q_2 : Au cours des 12 derniers mois, durant la période la plus occupée, combien y avait-il d'employés salariés au total dans l'ensemble de votre organisation, et ce, dans toutes les succursales ou les établissements situés au Québec?	Proportion de PME offrant un régime de retraite à leurs employés				
	EMTE 2005*	Sondages réalisés par la Régie			
		Sondage 2005	Sondage 2007	Sondage 2008	Sondage 2009
		Jolicoeur et associés	Jolicoeur et associés	Léger Marketing	SOM Recherches & Sondages
1 à 4 employés	3,3 %	24,0 %	7,0 %	6,2 %	3,8 %
5 à 19	16,1 %	26,0 %	13,0 %	13,0 %	19,7 %
20 à 49	41,2 %	52,0 %	28,0 %	29,2 %	28,2 %
40 à 99	48,1 %		36,0 %	60,8 %	54,1 %
100 à 299 employés	65,1 %	73,0 %	42,0 %	50,1 %	74,0 %
Total	15,5 %	29,0 %	22,0 %	14,1 %	19,9 %
300 à 499 employés	ND				53,0 %**
Total	ND				20,2 %
Taux de réponse au sondage	94,0 %	54,6 %	25,5 %	36,0 %	41,0 %
Nombre d'entreprises répondantes	1 504	1 009	730	1 487	1 132

* Enquête sur la main-d'œuvre, le travail et l'emploi, Statistique Canada, compilation spéciale.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

3. Les caractéristiques des PME avec et sans régime de retraite

Le tableau 3 présente diverses caractéristiques des organisations et fait ressortir des différences importantes entre le profil des PME qui offrent un régime de retraite et celui des PME qui n'en ont pas. Ainsi, il y a une plus grande proportion de PME avec un régime de retraite parmi celles qui exercent leurs activités dans le secteur secondaire, celles qui existent depuis 30 ans et plus et celles qui ont un syndicat.

Tableau 3 : Caractéristiques des PME avec et sans régime de retraite

Q_22 : Dans quel domaine votre entreprise exerce-t-elle principalement ses activités?	PME avec RR		PME sans RR	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Primaire	15	1,9	26	2,5
Secondaire	176	24,8	125	13,8
Tertiaire autre que les administrations locales	246	65,8	512	82,8
Administrations locales	28	7,5	4	0,9
Total	465	100,0	667	100,0

Q_23 : Depuis combien d'années votre organisation existe-t-elle au Québec?	PME avec RR		PME sans RR	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Moins de 10 ans	36	11,7	107	18,2
10 et 19 ans	67	18,8	214	33,7
20 et 29 ans	100	23,4	153	24,1
30 ans et plus	258	45,2	189	23,3
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	4	1,0	4	0,8
Total	465	100,0	667	100,0

Q_24 : Y a-t-il un ou des syndicats dans votre organisation?	PME avec RR		PME sans RR	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Oui	216	32,3	50	3,6
Non	248	66,9	616	96,3
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	1	0,8	1	0,1
Total	465	100,0	667	100,0

4. Les raisons de ne pas offrir un régime de retraite

On a demandé aux PME sans régime de retraite pour quelles raisons elles n'en offraient pas, quelles étaient leurs intentions à cet égard et dans quelle mesure elles connaissaient les régimes de retraite adaptés à leur réalité.

Une minorité des PME (3 %) ont déjà offert, dans le passé, un régime de retraite à leurs employés. Les raisons données pour avoir cessé d'en offrir un sont :

- coûts trop élevés;
- manque de participation ou d'intérêt de la part des employés;
- roulement de personnel trop important.

En raison du petit nombre de répondants (n=31), le sondage ne permet pas toutefois de généraliser ce résultat.

Cependant, le sondage permet de connaître les raisons pour lesquelles des PME n'offrent pas actuellement un régime de retraite à leurs employés. Le tableau 4 présente les résultats obtenus.

Tableau 4 : Répartition des PME sans régime de retraite, selon la raison pour ne pas en offrir

Q_8C : Pour quelle raison principalement votre organisation n'offre-t-elle pas de régime de retraite ni de REER collectif à ses employés?	Nombre	% pondéré
Coûts trop élevés	204	26,4
Trop petit nombre de salariés qui en bénéficieraient	112	25,7
N'a pas été demandé, n'y a jamais pensé	114	18,6
Type d'emploi ne s'y prête pas	69	10,5
Roulement de personnel trop élevé	36	6,2
Autres raisons	65	7,9
Aucune raison	3	0,4
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	33	4,3
Total	636	100,0

Comme le révélaient les sondages précédents, les deux raisons les plus fréquentes sont les suivantes : les coûts sont perçus comme trop élevés et le nombre d'employés est jugé insuffisant pour implanter un régime de retraite.

Sans surprise, le pourcentage de PME qui déclarent ne pas offrir de régime de retraite en raison du petit nombre d'employés est nettement plus élevé pour les PME ayant moins de 5 employés (40,2 %) que pour les autres PME (16,4 %).

La raison « Type d'emploi ne s'y prête pas » est invoquée beaucoup plus souvent par les PME du secteur primaire (52,4 %) que par les autres PME (9,1 %).

Pour la raison « Coûts trop élevés », même si la tendance semble à la hausse, on ne peut confirmer qu'il y a une différence significative entre les pourcentages selon le chiffre d'affaires annuel. La proportion varie de 21,9 % pour les PME ayant les plus petits chiffres d'affaires à 33,6 % pour celles dont le montant des ventes est plus élevé; cet écart n'est toutefois pas significatif à cause du petit nombre de répondants. Les tableaux 5, 6 et 7 illustrent ces résultats.

Tableau 5 : Proportion de PME sans régime de retraite ayant donné la raison « Trop petit nombre de salariés qui en bénéficieraient », selon le nombre d'employés

Nombre d'employés	Nombre	% pondéré
Moins de 5 employés	64	40,2
5 à 19	36	20,1
20 à 49	7	8,9
50 à 99	3	3,8
100 à 299	1	1,0
300 à 499 employés	1	0,7
Total	112	24,9

Tableau 6 : Proportion de PME sans régime de retraite ayant donné la raison « Type d'emploi ne s'y prête pas », selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre	% pondéré
Primaire	13	52,4
Secondaire	7	10,9
Tertiaire autre que les administrations locales	48	8,7
Administrations locales	1	22,9
Total	69	10,2

Tableau 7 : Proportion de PME sans régime de retraite ayant donné la raison « Coûts trop élevés », selon le chiffre d'affaires annuel

Chiffre d'affaires annuel	Nombre	% pondéré
Moins de 1 M \$	59	21,9
1 à 10 M \$	71	26,2
10 M \$ ou plus	25	33,6
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	49	33,1
Total	204	25,6

Parmi les PME sans régime de retraite, 14,5 % ont envisagé, au cours des 3 dernières années, d'avoir un régime de retraite pour leurs employés. De celles-ci, 51,5 % ont entrepris des démarches auprès de spécialistes et 18 % ont proposé un régime de retraite à leurs employés. Ces résultats sont similaires à ceux du sondage précédent qui révélait que parmi les 10 % des PME qui avaient pensé mettre en place un régime de retraite au cours des 3 dernières années, 64 % avaient fait des démarches en ce sens et 18 % l'avaient proposé à leurs employés.

La proportion de PME dont le syndicat ou les employés ont demandé de mettre sur pied un régime de retraite est également la même pour les deux sondages, soit 3 %.

Quant aux PME n'ayant jamais reçu de demande en ce sens, 18,4 % de leurs dirigeants n'accepteraient sous aucune condition une telle demande. Certains (9,9 %) y consentiraient sans condition, alors que près de 30 % d'entre eux ne savent pas à quelle condition ils le feraient. Pour les autres dirigeants, les conditions nécessaires à la mise en place d'un régime de retraite sont variées.

Tableau 8 : Conditions nécessaires pour accepter une demande des employés pour mettre en place un régime de retraite

Q_14 : Si vos employés vous demandaient d'établir pour eux un régime de retraite, à quelle condition le feriez-vous?	Nombre	% pondéré
Coûts abordables	46	7,1
Coûts assumés en partie ou totalement par les employés	67	12,2
Capacité financière de l'entreprise	49	6,3
Gestion simple	21	3,6
Demande venant des employés / négociation	52	5,6
Engagement à long terme des employés avec l'entreprise	14	2,3
Plus grand nombre d'employés	15	2,4
En échange d'une baisse de salaire ou de bénéfices équivalents	6	1,1
Autre	7	1,3
Sans condition	57	9,9
Sous aucune condition	100	18,4
NSP/NRP	180	29,9

5. La connaissance des régimes de retraite adaptés aux PME

Un des objectifs majeurs du sondage était de mesurer la connaissance des dirigeants de PME sans régime de retraite à l'égard des différents régimes de retraite. Ainsi, il est possible d'évaluer le degré d'atteinte de l'objectif 6 du *Plan stratégique 2006-2011* de la Régie : « D'ici 2011, porter à 60 % le pourcentage de PME qui connaissent les instruments d'épargne-retraite les mieux adaptés à leur réalité ».

L'indicateur a été établi en 2005 sur la base des PME qui n'offrent pas de régime de retraite et qui ont moins de 300 employés. Pour le sondage actuel, certaines modifications ont été apportées aux questions visant à connaître les PME qui n'ont pas de régime de retraite. Ces changements permettent notamment d'inclure dans les PME sans régime de retraite celles dont une partie seulement des employés sont couverts, mais par un régime imposé (ex. : régime de retraite dans la construction). Bien qu'il semble que ces changements n'aient que peu d'effet sur l'échantillon, ils peuvent quand même influencer les résultats et nuire à la possibilité d'établir des comparaisons avec les années antérieures.

La connaissance des différents régimes de retraite par les dirigeants de PME est mesurée à l'aide de deux questions. La première (question 15) évalue la connaissance globale et, pour les employeurs qui ont un minimum de connaissance, la seconde (question 16) vérifie précisément s'ils ont entendu parler des types de régimes de retraite les mieux adaptés aux PME.

Les tableaux 9 et 10 présentent les réponses à ces deux questions tant pour la population visée par l'objectif 6 que pour l'ensemble des répondants. Il est à noter que lors du présent sondage, contrairement aux sondages précédents, la question 16 a été posée à tous les répondants sans exclure ceux ayant répondu « Pas du tout » ou n'ayant pas répondu à la question 15.

Tableau 9 : Connaissance globale des types de régimes de retraite dans les PME qui n'offrent pas de régime

Q_15 : Diriez-vous que vous connaissez très bien, assez bien, un peu ou pas du tout les différents types de régimes de retraite disponibles pour les employés?	Ensemble des répondants		PME de moins de 300 employés	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Très bien	32	3,1	32	3,2
Assez bien	174	19,2	168	19,2
Peu	268	39,2	262	39,3
Pas du tout	190	37,9	188	37,8
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	3	0,6	3	0,6
Total	667	100,0	653	100,0

Tableau 10 : Proportion des PME sans régime de retraite disant avoir déjà entendu parler des types de régimes de retraite mentionnés

Q_16 : Avez-vous déjà entendu parler des types de régimes de retraite suivants :	Ensemble des répondants		PME de moins de 300 employés		Indicateur pour les PME de moins de 300 employés*	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
REER collectif?	471	61,6	457	61,1	380	46,3
Régime de retraite simplifié?	144	17,0	139	16,6	127	13,8
Régime de participation différée aux bénéfices?	240	23,9	231	23,9	216	22,0
Au moins l'un des trois régimes adaptés aux PME?	494	65,6	480	65,4	395	49,8
Régimes de retraite traditionnels à cotisation ou à prestations déterminées?	421	54,9	409	54,8	352	43,6

* Dans ces résultats, il est tenu pour acquis que les personnes ayant répondu « Pas du tout » ou n'ayant pas répondu à la question 15 n'ont entendu parler d'aucun des régimes de retraite mentionnés.

Le pourcentage de PME qui répondent à l'objectif 6, c'est-à-dire qui connaissent les instruments d'épargne-retraite les mieux adaptés à leur réalité, est donc de 49,8 %.

Le tableau 11 montre les résultats des trois sondages réalisés à ce sujet.

Tableau 11 : Résultats du calcul de l'indicateur pour le suivi de l'objectif 6 du *Plan stratégique 2006-2011*

	Sondage 2009	Sondage 2008	Sondage 2005
Pourcentage de PME qui connaissent les instruments d'épargne-retraite les mieux adaptés à leur réalité	49,8 %	40,4 %	52,0 %

6. Le taux de roulement des employés

La Régie s'intéresse depuis quelques années aux facteurs qui pourraient inciter les dirigeants de PME à offrir un régime de retraite à leurs employés. Bien qu'il ait été établi lors d'exercices précédents qu'un taux de roulement élevé était, pour les employeurs, un obstacle à la mise en place d'un régime, la Régie souhaitait savoir si la présence d'un régime pourrait contribuer à diminuer le taux de roulement et ainsi devenir un facteur incitatif. Une étude² réalisée pour le compte de la Régie n'a pas permis de tirer de conclusion à cet égard et suggérait de mener un sondage sur le sujet. Quelques questions à cet effet ont donc été ajoutées au présent sondage.

Selon le tableau 12, il existe une différence significative entre les deux groupes de PME. La proportion de PME qui ont un taux de roulement très élevé est plus forte parmi les PME sans régime de retraite (4,4 %). Par ailleurs, c'est parmi les PME offrant un régime que la proportion d'organisations avec un faible taux de roulement est la plus importante (71,1 %).

Tableau 12 : Taux de roulement des employés, selon que l'entreprise offre ou non un régime de retraite

Q_17A et Q_18A : Votre organisation présente-t-elle un taux de roulement... ?	PME avec RR		PME sans RR	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Très élevé	12	0,8	48	4,4
Élevé	70	18,6	149	22,3
Faible	340	71,1	381	56,3
Nul	42	9,5	78	15,2
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	1	0,1	11	1,8
Total	465	100,0	667	100,0

L'intensité des efforts faits pour diminuer le taux de roulement est semblable dans les deux groupes de PME. Selon le tableau 13, les deux tiers des entreprises font beaucoup d'efforts pour fidéliser leurs employés et moins de 10 % n'en font pas du tout. Il faut noter que la question a été posée à toutes les PME, même à celles dont le taux de roulement est faible ou nul.

2. Haines, Victor, *Recension de la littérature scientifique au sujet de l'influence des régimes d'épargne-retraite sur la rétention du personnel*, réalisée pour la Régie des rentes du Québec, novembre 2008.

Tableau 13 : Effort des PME pour diminuer le taux de roulement de leurs employés

Q_17D et Q_18D : Votre organisation fait-elle... d'efforts pour réduire le taux de roulement de ses employés?	PME avec RR		PME sans RR	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Beaucoup	313	64,1	451	66,9
Un peu	109	23,4	151	19,7
Pas du tout	23	4,8	42	7,8
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	20	7,6	23	5,6
Total	465	100,0	667	100,0

Faute de pouvoir facilement, au moyen d'un sondage, mesurer le taux de roulement des organisations et l'analyser en fonction de la présence d'un régime de retraite, on a demandé aux dirigeants de PME d'exprimer leur perception de l'influence exercée par un tel régime.

La réponse des PME qui n'offrent pas de régime de retraite et qui ont un taux de roulement élevé ou très élevé est claire : 78,3 % de leurs dirigeants pensent que l'absence d'un régime de retraite n'influence pas du tout le taux de roulement des employés (tableau 13).

Du côté des PME avec un régime de retraite et un taux de roulement faible ou nul, l'opinion des dirigeants est plus partagée. Selon 14,2 % d'entre eux, la présence d'un régime de retraite contribue beaucoup à diminuer le taux de roulement. Les trois quarts des répondants sont répartis presque également entre ceux qui croient à une faible influence et ceux qui n'en voient aucune. De plus, comparativement aux PME sans régime de retraite (1,1 %), une plus grande proportion de répondants (11,7 %) ne sont pas capables de se prononcer sur l'influence d'un régime sur la rétention du personnel.

Tableau 14 : Perception de l'influence d'un régime de retraite sur le taux de roulement

Q_18B (Q_17B) : Le fait d'offrir (de ne pas offrir) un régime de retraite à vos employés contribue-t-il... à diminuer (augmenter) le taux de roulement?	PME avec RR et avec taux de roulement faible ou nul		PME sans RR et avec taux de roulement élevé ou très élevé	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Beaucoup	68	14,2	7	2,4
Un peu	178	34,7	36	18,2
Pas du tout	113	39,5	153	78,3
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	23	11,7	1	1,1
Total	382	100,0	197	100,0

Cependant, les opinions semblent varier selon le secteur d'activité : les dirigeants de PME du secteur primaire seraient plus nombreux (62 %) à penser qu'un régime de retraite contribue beaucoup à diminuer le taux de roulement. Mais à cause du petit nombre de répondants, la différence n'est significative qu'à un seuil de 10 % au lieu de 5 %.

Tableau 15 : Perception de l'influence d'un régime de retraite sur le taux de roulement, selon le secteur d'activité

Q_18B : Le fait d'offrir un régime de retraite à vos employés contribue-t-il... à diminuer le taux de roulement?	PME avec RR et avec un taux de roulement faible ou nul					
	Primaire		Secondaire		Tertiaire, y compris les administrations locales ou municipales	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Beaucoup	4*	62,0	16	3,8	48	16,4
Un peu	8	31,6	66	22,6	104	39,1
Pas du tout	1	2,4	50	54,4	62	35,3
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	1	3,9	13	19,3	9	9,1
Total	14	100,0	145	100,0	223	100,0

* Étant donné que ces quatre PME ont un poids plus grand que les huit PME ayant répondu « Un peu », la proportion d'entreprises affirmant « Beaucoup » est plus élevée.

À la lumière de ces résultats, il est difficile de tirer une conclusion sur l'influence réelle des régimes de retraite. Les PME avec un régime de retraite ont-elles un taux de roulement plus faible parce qu'elles offrent un régime ou est-ce l'inverse, c'est-à-dire qu'elles se sont permis d'implanter un régime parce que leur taux de roulement est faible?

Il semble malgré tout que les deux groupes de PME adoptent, à la base, une philosophie différente. Ainsi, par rapport aux PME sans régime de retraite, une plus grande proportion des dirigeants de PME qui offrent un régime espèrent que les employés qu'ils embauchent termineront leur carrière dans l'organisation (tableau 16). Cet état d'esprit a peut-être une influence sur la volonté d'offrir aux employés un avantage à long terme comme un régime de retraite.

Tableau 16 : Perspective de carrière au sein de l'organisation

Questions 17c et 18c : Lorsque vous embauchez un employé, espérez-vous qu'il termine sa carrière dans votre organisation?	PME avec RR		PME sans RR	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Oui	387	79,4	444	63,4
Non	69	19,1	208	34,6
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	9	1,5	15	1,9
Total	465	100,0	667	100,0

Finalement, on a demandé aux PME sans régime de retraite s'il leur arrivait de perdre des employés parce que ceux-ci sont attirés par une entreprise qui offre un tel régime. Encore une fois, la réponse est claire : 76 % disent qu'elles n'ont jamais perdu d'employés pour cette raison.

Tableau 17 : Perte d'employés attirés par un régime de retraite

Q_17E : Vous arrive-t-il... de perdre des employés attirés par des emplois dans d'autres entreprises qui offrent un régime de retraite?	PME sans RR	
	Nombre	% pondéré
Souvent	20	3,7
À l'occasion	115	14,5
Jamais	484	76,2
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	48	5,6
Total	667	100,0

Les différences entre les proportions selon le secteur d'activité (tableau 18) ne sont pas significatives statistiquement.

Tableau 18 : Perte d'employés attirés par un régime de retraite, selon le secteur d'activité

Q_17e : Vous arrive-t-il... de perdre des employés attirés par des emplois dans d'autres entreprises qui offrent un régime de retraite?	PME sans RR					
	Primaire		Secondaire		Tertiaire, y compris les administrations locales ou municipales	
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré
Souvent	1	2,8	2	2,0	17	4,0
À l'occasion	6	29,0	21	6,4	88	15,4
Jamais	17	67,0	92	86,3	375	74,9
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	2	1,2	10	5,3	36	5,8
Total	26	100,0	125	100,0	516	100,0

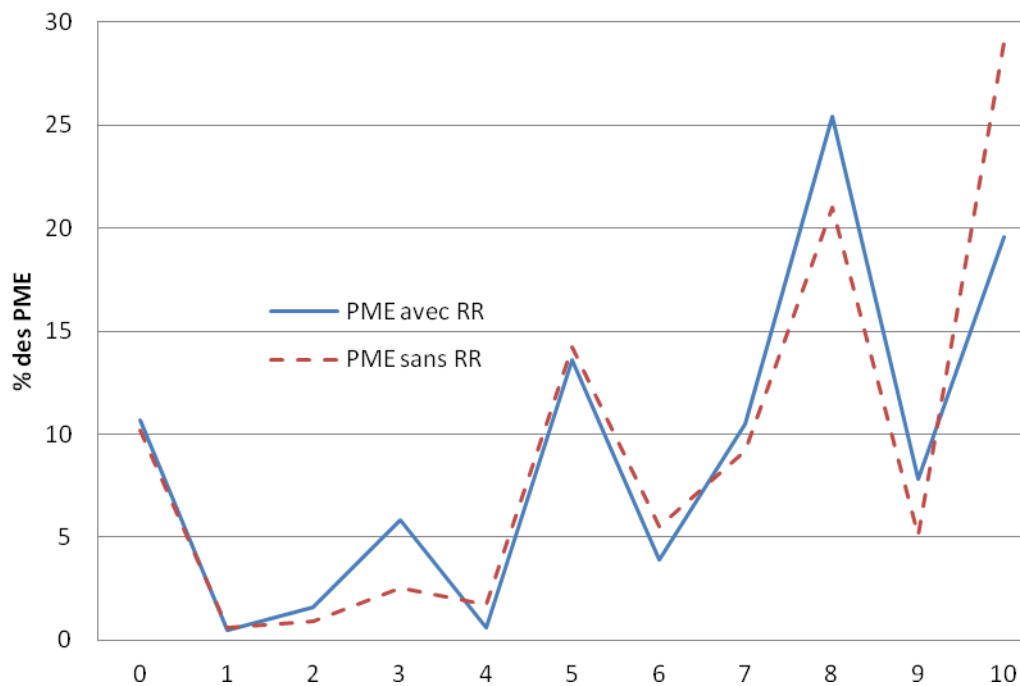
7. L'opinion des dirigeants de PME à l'égard d'un éventuel régime volontaire d'épargne-retraite mis en place par le gouvernement du Québec

La réalisation de ce sondage coïncidait avec le début d'une réflexion sur la possibilité d'offrir aux Québécois un nouveau régime volontaire d'épargne-retraite. Ce sujet a été abordé lors de la consultation publique sur le régime de rentes du Québec tenue à l'automne 2009. Il était donc intéressant de profiter de l'occasion pour mesurer l'opinion et l'intérêt des dirigeants de PME à ce sujet.

En ce qui a trait à la mise en place d'un système de retenues à la source, il était prévisible que la proportion de dirigeants qui se disent certains de le faire serait plus élevée (28,8 %) parmi les PME sans régime de retraite. Il est tout de même surprenant de constater que près de 20 % des dirigeants de PME qui offrent déjà un régime de retraite affirment être certains de vouloir implanter en plus un tel système.

Il semble que la grande majorité des dirigeants de PME permettraient à leurs employés de participer à un tel régime en leur offrant un système de retenues à la source si on retient celles qui ont accordé au moins une probabilité de 5 sur 10.

Graphique 1 Répartition des PME selon la probabilité (0 à 10) de mettre en place un système de retenues à la source (question 19)



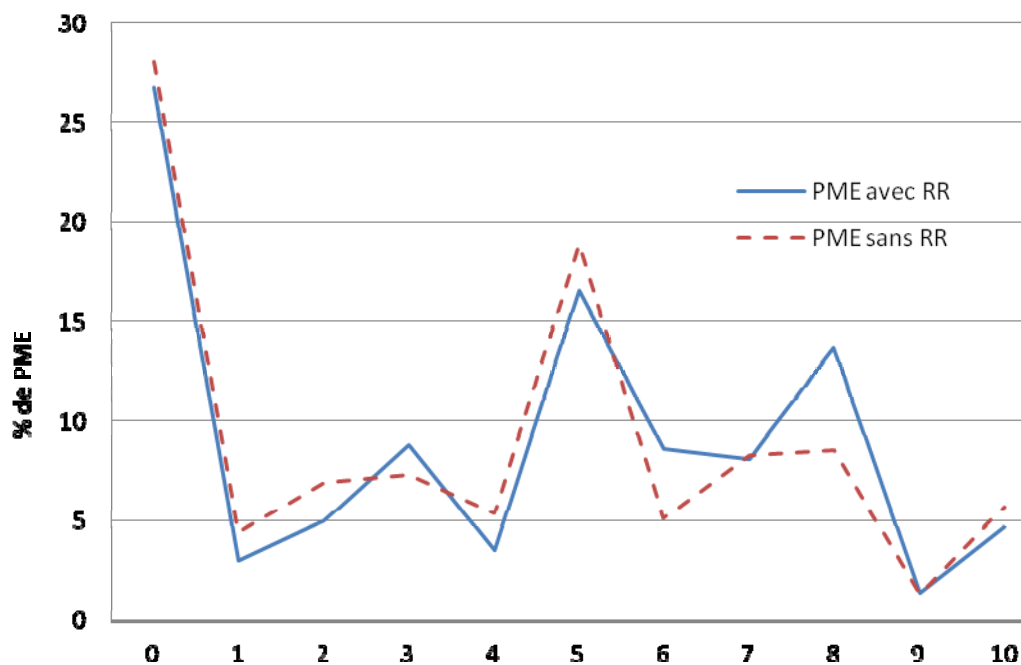
Les deux tiers des répondants (66,4 %) pensent que les coûts de mise en place d'un tel système de retenues à la source seraient très ou assez faibles et, selon 5,6 % d'entre eux, les coûts seraient très élevés. Les dirigeants ont des opinions semblables dans les deux catégories de PME.

Tableau 20 : Répartition des PME selon l'opinion de leurs dirigeants sur les coûts de mise en place d'un système de retenues à la source

Q20. Croyez-vous que les coûts de mise en place et de gestion de ce système de retenues à la source seraient... pour votre organisation?	PME avec un RR		PME sans RR		Total
	Nombre	% pondéré	Nombre	% pondéré	% pondéré
Très élevés	16	5,3	34	5,6	5,6
Assez élevés	73	20,6	135	20,8	20,8
Assez faibles	261	53,1	323	44,0	45,8
Très faibles	94	16,9	128	21,5	20,6
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	21	4,1	47	8,1	7,3
Total	465	100,0	667	100,0	100,0

Les résultats illustrés dans le graphique suivant sont encore plus surprenants; il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes de PME quant à la probabilité de cotiser à un nouveau régime volontaire d'épargne-retraite : pour 27,4 % des entreprises, la probabilité est nulle et pour 30 % de celles-ci, elle est supérieure à 50 %. On aurait pu s'attendre à ce qu'une plus grande proportion de PME avec un régime de retraite affirment qu'il est improbable qu'elles cotisent à un nouveau régime volontaire d'épargne-retraite, étant donné qu'elles offrent déjà un tel régime.

Graphique 2 Répartition des PME, selon la probabilité (0 à 10) qu'elles cotisent à un nouveau régime volontaire d'épargne-retraite



CONCLUSION

Ce quatrième sondage mené auprès des PME confirme les résultats des sondages précédents en ce qui concerne la pénétration des régimes de retraite et la connaissance de ceux-ci par les dirigeants.

Le sondage révèle aussi que seulement 3 % des dirigeants de PME sans régime de retraite disent avoir été sollicités par les travailleurs pour mettre sur pied un régime. De plus, les trois quarts de ces dirigeants mentionnent n'avoir jamais perdu d'employés parce qu'ils étaient attirés par d'autres entreprises offrant un régime de retraite. Pourtant, lors d'un sondage réalisé en 2009³, 60 % des travailleurs âgés de 25 ans ou plus et dont l'employeur n'offre pas de régime de retraite ont répondu qu'ils souhaiteraient que celui-ci le fasse.

L'indicateur mesurant la connaissance des dirigeants de PME sans régime de retraite montre que moins de 50 % de ceux-ci connaissent les différents régimes d'épargne-retraite les mieux adaptés à leur réalité. Comme la Régie a planifié d'augmenter ce pourcentage à 60 % d'ici 2011, il reste un important travail d'information à faire auprès des PME.

Les PME semblent assez favorables à la mise en place, par le gouvernement du Québec, d'un régime volontaire d'épargne-retraite pour les travailleurs. En effet, les deux tiers des répondants affirment qu'ils mettraient probablement en place (plus d'une chance sur deux) un système de retenues à la source pour les employés qui voudraient cotiser à un tel régime; de plus, près du tiers des PME donnent une probabilité d'au moins 5 sur 10 d'y cotiser pour contribuer à l'épargne-retraite de leurs employés.

3. *Sondage sur l'importance de l'épargne-retraite individuelle et collective pour les travailleurs québécois*, réalisé pour Question Retraite et la Régie des rentes du Québec, SOM, août 2009.

Annexe 1

Méthodologie détaillée

La collecte de données auprès d'un échantillon aléatoire de PME s'est déroulée du 3 décembre 2009 au 18 janvier 2010. L'échantillon initial comptait 3 792 entreprises et 1 132 entrevues ont été réalisées par téléphone. La collecte a été effectuée par la firme SOM Recherches & Sondages.

Cette annexe décrit les aspects méthodologiques de la réalisation du sondage, soit :

- la population cible;
- l'échantillon;
- le questionnaire;
- la collecte de données;
- le taux de réponse;
- le traitement de la non-réponse et la pondération;
- le calcul des estimations.

La population cible

L'ensemble des entreprises québécoises ayant moins de 500 employés était visé par le sondage, à l'exception de celles composées uniquement de travailleurs autonomes et des administrations publiques provinciales et fédérales. La population cible incluait les organisations municipales et les organismes à but non lucratif.

Comme la Régie ne détient pas de liste exhaustive de cette population et que, pour des raisons de confidentialité, elle n'a pas pu obtenir une telle liste en provenance de ministères ou d'organismes québécois qui en possèdent une (Commission de la santé et de la sécurité du travail, Institut de la statistique du Québec), la firme SOM a constitué l'échantillon à partir d'une liste d'entreprises achetée de la firme Dunn & Bradstreet.

Le sondage permet de distinguer les organisations qui offrent un régime de retraite à leurs employés de celles qui n'en ont pas. Il est à noter que dans ce sondage, le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif est considéré comme un régime de retraite.

L'échantillon

L'échantillon initial a été sélectionné aléatoirement parmi la population et réparti en strates selon le nombre d'employés dans les PME. Comparativement aux sondages précédents, une strate représentant les PME de 300 à 499 employés a été ajoutée pour avoir une définition du concept de « PME » conforme à celle qui est donnée à la page 11 du *Plan stratégique 2006-2011* de la Régie et qui est utilisée par d'autres ministères et organismes québécois.

Pour chaque strate, les taux d'admissibilité et de réponse prévus sont ceux qui ont été obtenus lors du sondage de 2008. Le tableau A1 donne la répartition de l'échantillon entre les six strates.

Tableau A1 : Répartition de la population et de l'échantillon selon les strates

Strate	Échantillon 2009				
	Nombre total d'entreprises*	Nombre souhaité de répondants	Taux d'admissibilité attendu	Taux de réponse attendue	Échantillon initial
1 à 4 employés	118 700	200	80 %	33 %	1 204
5 à 19	72 823	200	93 %	38 %	572
20 à 49	17 071	200	92 %	38 %	532
50 à 99	5 498	200	93 %	37 %	635
100 à 299	3 066	200	89 %	39 %	571
300 à 499 employés	571	100	90 %	40 %	278
Total	217 729	1 100			3 792

* Compilations spéciales de l'Institut de la statistique du Québec, décembre 2009.

L'échantillon devait permettre d'obtenir une précision suffisante pour au moins deux statistiques-clés mesurées par ce sondage, soit :

- le pourcentage de PME offrant un régime de retraite à leurs employés;
- le pourcentage de PME sans régime de retraite dont les dirigeants connaissent les types de régimes de retraite adaptés à leur réalité.

Un échantillon de 1 100 PME répondantes devait permettre d'obtenir une marge d'erreur maximale de 5 % pour ces deux statistiques.

Le questionnaire

Un questionnaire⁴ de 25 questions a été préparé par la Régie, en se basant sur les questions utilisées pour les sondages précédents. Ainsi, un suivi de la connaissance et de la pénétration des régimes de retraite dans les PME peut être effectué. On a ajouté des questions sur le taux de roulement des employés dans la PME répondante afin de vérifier l'effet d'un régime de retraite sur la rétention du personnel. Quelques questions pour sonder l'opinion des dirigeants sur la mise en place d'un éventuel régime volontaire d'épargne-retraite ont aussi été incluses dans le questionnaire.

4. Le questionnaire est reproduit à l'annexe 2.

Les questions 2 à 7 servaient à vérifier si l'organisation faisait bien partie de la population visée. Les organisations suivantes étaient exclues :

- celles n'ayant que des travailleurs autonomes;
- celles ayant plus de 500 employés;
- celles offrant uniquement un régime de retraite imposé par le gouvernement (ex. : secteur de la construction, centres de la petite enfance);
- celles employant uniquement des fonctionnaires provinciaux ou fédéraux.

Les questions 8 à 17 s'adressaient aux PME qui n'offrent pas de régime de retraite à leurs employés, tandis que les questions 18a à 18d ont été posées aux PME avec un régime de retraite.

Quant aux dernières questions (19 à 24), elles concernaient l'ensemble des répondants et portaient sur le taux de roulement, sur l'éventuel régime volontaire d'épargne-retraite et sur les caractéristiques des organisations.

Une première version du questionnaire a été testée auprès de 22 répondants (18 francophones et 4 anglophones). Des modifications aux questions permettant de déterminer l'admissibilité des organisations ont été apportées à la suite du prétest et même au début de la collecte de données. Les changements visaient à faciliter la tâche des interviewers et à améliorer la compréhension des questions par les répondants.

La durée des entrevues pour les 1 132 répondants a été, en moyenne, de 8 minutes. Jusqu'à 20 appels ont pu être faits pour joindre un répondant.

Le taux de réponse

Le nombre de répondants s'élève à 1 132, ce qui correspond au taux de réponse attendu de 41 %. Si le nombre de PME déclarées non admissibles durant la collecte de données avait été moins élevé, on aurait obtenu un meilleur taux de réponse. Les raisons de non-admissibilité les plus fréquentes étaient les suivantes : l'établissement sélectionné faisait partie d'une entreprise de plus de 500 employés (ex. : caisse Desjardins) ou les PME avaient un régime de retraite imposé par le gouvernement (secteurs de la construction ou de la santé, centres de la petite enfance).

Il faut noter qu'après avoir reçu le fichier de données, le Service des statistiques et des sondages a procédé à une validation. Cette dernière a permis de découvrir que 55 PME avaient été jugées non admissibles, alors qu'elles étaient plutôt des entreprises fermées ou non répondantes.

Le tableau A2 présente les taux de réponse selon la taille des organisations qui est spécifiée dans la base de sondage. Notons que le taux de réponse augmente selon la taille des PME. Il est de 30 % pour les entreprises de moins de 5 employés et de 52 % pour celles qui embauchent de 300 à 499 personnes.

Tableau A2 : Taux de réponse selon la strate initiale

Résultat de la collecte	Strate initiale						
	1 à 4	5 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 299	300 à 499	Total
Entreprises admissibles (A)	659	469	451	501	434	182	2 696
Répondants (R)	211	200	199	227	200	95	1 132
Non-répondants	448	269	252	274	234	87	1 564
Entreprises inadmissibles (B)	350	47	55	92	93	69	706
Entreprises dont l'admissibilité est inconnue (C)	62	20	8	9	10	3	112
Cas non valides	133	36	18	33	34	24	278
Total	1 204	572	532	635	571	278	3 792
Taux d'admissibilité* (D)	65 %	91 %	89 %	84 %	82 %	73 %	79 %
Taux de réponse**	30 %	41 %	43 %	45 %	45 %	52 %	41 %

* Taux d'admissibilité = A / (A + B)

** Taux de réponse = R / (A + C*D)

Le traitement de la non-réponse

Une analyse de la non-réponse permet de déterminer si celle-ci a pu entraîner un biais. Plus le taux de réponse est faible, plus il y a un risque de biais. Pour évaluer correctement le biais, il aurait fallu poser des questions-clés aux PME non répondantes ou à une partie de celles-ci. Ainsi, il aurait été possible d'évaluer le biais en comparant les réponses des PME non répondantes avec celles des PME répondantes. Par exemple, si une plus grande proportion de répondants que de non-répondants avait un régime de retraite, cela révélerait un biais dans les résultats et, par conséquent, une surestimation de la proportion des PME offrant un régime de retraite à leurs employés.

Une telle collecte d'information auprès des non-répondants n'est habituellement pas réalisée lors de nos sondages parce que cela représente des coûts supplémentaires importants. Ainsi, on utilise plutôt d'autres renseignements reliés au sujet de l'étude et connus autant pour les non-répondants que pour les répondants, afin de les comparer. Dans le présent sondage, la taille des PME de la strate initiale est le seul renseignement utilisable pour comparer les répondants et les non-répondants.

Tableau A3 : Répartition des répondants et des non-répondants admissibles, selon la strate initiale

Strate initiale	Répondants		Non-répondants admissibles	
	Nombre	%	Nombre	%
1 à 4 employés	211	18,6	448	28,6
5 à 19	200	17,7	269	17,2
20 à 49	199	17,6	252	16,1
50 à 99	227	20,1	274	17,5
100 à 299	200	17,7	234	15,0
300 à 499 employés	95	8,4	87	5,6
Total	1 132	100,0	1 564	100,0

Le tableau A3 indique que la distribution des répondants selon le nombre d'employés diffère de celle des non-répondants, car les petites PME sont sous-représentées parmi les répondants, alors que les plus grandes PME sont présentes en trop grande proportion.

Puisque, comme le montre le tableau A4, la proportion de PME qui offrent un régime de retraite augmente avec la taille, le biais introduit par la non-réponse pourrait entraîner une légère surestimation de la proportion de PME offrant un régime de retraite. Cette possible surestimation ne peut malheureusement pas être évaluée plus précisément avec l'information disponible.

Tableau A4 : Répartition des PME avec régime de retraite, selon la strate initiale et selon le nombre d'employés déclaré à la question 2

Strate initiale	Avec un régime de retraite (nombre)	% pondéré	Taille de la PME (Q2)	Avec un régime de retraite (nombre)	% pondéré
1 à 4 employés	30	14,2	1 à 4 employés	7	3,8
5 à 19	35	17,5	5 à 19	50	19,7
20 à 49	63	31,7	20 à 49	85	28,2
50 à 99	116	51,9	50 à 99	86	54,1
100 à 299	143	71,5	100 à 299	174	74,0
300 à 499 employés	78	82,1	300 à 499 employés	60	53,0
Ne sait pas / préfère ne pas répondre	s. o.	s. o.	Ne sait pas / préfère ne pas répondre	3	100,0
Total	465	20,2	Total	465	20,2

D'autre part, on a noté des différences en comparant le nombre d'employés mentionné à la question 2 et le nombre d'employés de la strate initiale. Par exemple, des PME de petite taille, selon la strate initiale, étaient en fait des succursales d'entreprises de 500 employés ou plus; elles devenaient donc non admissibles au sondage.

Ces différences se reflètent donc évidemment chez les répondants comme le montre le tableau A5. Il a donc été décidé de retenir la réponse à la question 2 comme étant la variable la plus fiable pour indiquer la taille des organisations. C'est elle qui est utilisée dans toutes les analyses de ce rapport.

Tableau A5 : Répartition des répondants selon le nombre d'employés

Nombre d'employés	Strate initiale		Question 2	
	Nombre de répondants	%	Nombre de répondants	%
1 à 4 employés	211	18,6	168	14,8
5 à 19	200	17,7	243	21,5
20 à 49	199	17,6	240	21,2
50 à 99	227	20,1	166	14,7
100 à 299	200	17,7	238	21,0
300 à 499 employés	95	8,4	74	6,5
Inconnu / non-réponse	0	0,0	3	0,3
Total	1 132	100,0	1 132	100,0

La pondération

Les statistiques sur les PME répondantes ont été pondérées de sorte qu'elles puissent être appliquées à la population des PME du Québec de moins de 500 employés visée par le sondage.

Dans le cas d'un échantillonnage stratifié, le poids initial est l'inverse de la probabilité de sélection dans chaque strate (N_h / n_h). À cause de la non-réponse et de la non-admissibilité, ce poids initial doit cependant être ajusté. Le calcul est donc le suivant :

$$\text{Poids ajusté d'une PME répondante de la strate } h = (N_h \times \text{taux admissibilité } h) / n_{ha}$$

Où N_h = le nombre total de PME de la strate h dans la population selon les statistiques de l'ISO
 n_{ha} = le nombre de PME répondantes et admissibles de la strate h
 taux admissibilité h = le taux présenté au tableau A2 pour la strate h

Le calcul des estimations

Le questionnaire ne permet de recueillir que des données catégoriques. Les statistiques estimées sont donc des proportions de PME ayant diverses caractéristiques. La procédure *PROC SURVEYFREQ* du logiciel SAS a été utilisée pour faire les estimations. Elle tient compte du plan de sondage stratifié et permet aussi de calculer la précision de chaque proportion estimée.

Comme dans toute enquête statistique, les estimations sont entachées d'erreurs : celles qui sont liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire attribuables au fait qu'une partie seulement de la population est interrogée, et celles qui ne sont pas dues à l'échantillonnage. Ces dernières incluent le biais introduit par la non-réponse, les erreurs de mesure ou d'interprétation des réponses et les erreurs de saisie et de traitement des données.

Les erreurs dues à l'échantillonnage sont mesurées par des indicateurs de la précision tels que le coefficient de variation (cv) et la marge d'erreur (m.e.) pour un intervalle de confiance dont le niveau est habituellement fixé à 95 %.

$$CV = \frac{\text{erreur type de la proportion estimée}}{\text{proportion estimée}}$$

$$m.e. = 1,96 \times \text{erreur type de la proportion estimée}$$

et l'intervalle de confiance (I.C.) à 95 % a les bornes suivantes :

$$I.C. = \text{proportion estimée} \pm m.e.$$

La non-réponse est la principale source d'erreur qui n'est pas due à l'échantillonnage. Elle a déjà été abordée précédemment.

Annexe 2

Questionnaire

Sondage 2009 auprès des PME sur leur opinion et connaissance des régimes de retraite

Bonjour, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous effectuons actuellement une étude pour la Régie des rentes du Québec et j'aimerais parler à la personne responsable des décisions en matière de régimes de retraite et de REER collectifs dans votre organisation (responsable des ressources humaines, président, directeur général, associé, etc.).

Objectif : Cette étude vise à connaître l'opinion des employeurs sur les régimes de retraite pour les employés, incluant les REER collectifs.

Veillez noter que cette entrevue est enregistrée à des fins de contrôle de qualité uniquement. Toutefois, soyez assuré(e) que l'information que vous me donnerez sera traitée en toute confidentialité.

Q_1. Pour commencer, j'aimerais savoir quelle est votre responsabilité (titre) au sein de votre organisation?

Lire au besoin

- 1=*Propriétaire
- 2=*Membre de la haute direction (exemple : président, vice-président, maire)
- 3=*Responsable de la paie / avantages sociaux
- 4=*Responsable des ressources humaines
- 5=*Gérant / gérant adjoint / coordonnateur / directeur (ressources humaines, finances)
- 6=*Trésorier
- 7=*Technicien au service de la paie
- 8=*Contrôleur/comptable
- 90=*Autre <précisez>
- 99=*Refus de répondre

Q_2. Au cours des 12 derniers mois, durant la période la plus occupée, combien y avait-il d'employés salariés au total dans l'ensemble de votre organisation (temps plein et temps partiel, permanents, occasionnels et saisonniers), et ce, dans toutes les succursales ou les établissements situés au Québec?

- 0=*Aucun->sortie
- 1=1 à 4
- 2=5 à 19
- 3=20 à 49
- 4=50 à 99
- 5=100 à 299
- 6=300 à 499
- 7=500 ou plus->sortie
- 99=*NSP/NRP

Q_3. Votre organisation est-elle constituée uniquement de travailleurs autonomes?

1=*Oui->sortie

2=*Non

9=*NSP/NRP

Q_4. Votre organisation est-elle...?

1=Une entreprise privée->Q_6A

2=Un organisme public ou parapublic Q_5

3=Une association sans but lucratif->Q_6A

9=*NSP/NRP->Q_6A

Note : S'il s'agit d'un organisme public ou parapublic

Q_5. Votre organisme est-il composé principalement de fonctionnaires provinciaux ou fédéraux?

1=*Oui->sortie

2=*Non->Q_6A

9=*NSP/NRP->Q_6A

Q_6A Pensez maintenant à l'ensemble de vos employés; temps plein, temps partiel, permanents, occasionnels ou saisonniers, mais autres que les cadres supérieurs (président, vice-président, directeur général).

Certains de vos employés sont-ils ou peuvent-ils être couverts par un régime de retraite ou un REER collectif?

1=*Oui

2=*Non->Q_8A

9=*NSP/NRP (Reprendre depuis le début avec un dirigeant de l'organisation qui peut répondre à cette question)->Q_1

Q_6B Parmi ces employés, y en a-t-il qui sont couverts par un régime imposé par le gouvernement (On ne parle pas ici du régime de rente du Québec, mais d'un régime tel que le RREGOP, celui de la construction, les CPE, etc.)?

1=*Oui >

2=*Non->Q_18A

9=*NSP/NRP->Q_18A

Q_7A Est-ce le cas de tous vos employés couverts par un régime de retraite?

1=*Oui

2=*Non->Q_18A

9=*NSP/NRP->Q_18A

Q_7B Avez-vous aussi des employés qui ne sont pas ou ne peuvent pas être couverts par un régime de retraite?

1=*Oui->Q_8A

2=*Non->sortie

9=*NSP/NRP->sortie

Section s'adressant aux PME qui n'offrent pas de régime de retraite

Q_8A Votre organisation a-t-elle déjà eu un régime de retraite ou un REER collectif pour ses employés?

1=*Oui

2=*Non->Q_8C

9=*NSP/NRP->Q_8C

Q_8B Pour quelle raison principalement votre organisation n'offre-t-elle plus de régime de retraite ou de REER collectif à ses employés? *Une seule mention*

90=*Autre <précisez>

99=*NSP/NRP

Q_8C Pour quelle raison principalement votre organisation n'offre-t-elle pas de régime de retraite ou de REER collectif à ses employés? *Une seule mention*

1=*Roulement de personnel trop élevé

2=*Coûts trop élevés (inclure nouvelles entreprises)

3=*Petit nombre de salariés qui en bénéficieraient/PME trop petite

4=*Offre rejetée par les employés

5=*N'a jamais été offert/demandé/n'y a jamais pensé

6=*Type d'emplois ne s'y prête pas (saisonnier, étudiants)

7=*En cours de discussion

90=*Autre <précisez>

99=*NSP/NRP

Q_9 Au cours des trois dernières années, avez-vous envisagé d'avoir un régime de retraite pour vos employés?

1=*Oui

2=*Non->Q_12

9=*NSP/NRP->Q_12

Q_10 Avez-vous entrepris des démarches pour cela auprès de spécialistes (au cours des trois dernières années)?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP

Q_11 Avez-vous proposé un régime de retraite à vos employés (au cours des trois dernières années)?

1=*Oui
2=*Non
9=*NSP/NRP

Q_12 Avez-vous déjà reçu une demande de la part du syndicat ou de vos employés pour mettre sur pied un régime de retraite?

1=*Oui
2=*Non->Q_14
9=*NSP/NRP->Q_14

Q_13 À quelle condition principalement auriez-vous accepté de donner suite à cette demande? *Une seule mention*

90=*Autre <précisez>
97=*En aucun cas->Q_15
99=*NSP/NRP->Q_15

Q_14 Si vos employés vous demandaient d'établir pour eux un régime de retraite, à quelle condition le feriez-vous? *Une seule mention*

1=*Les coûts sont assumés en partie par les employés
2=*Les coûts sont assumés en totalité par les employés
3=*Si c'est facilement gérable/calculable avec la paye
4=*Pas de condition
90=*Autre <précisez>
97=*En aucun cas
99=*NSP/NRP

Q_15 Diriez-vous que vous connaissez très bien, assez bien, peu ou pas du tout les différents types de régimes de retraite disponibles pour les employés?

1=*Très bien
2=*Assez bien
3=*Peu
4=*Pas du tout
9=*NSP/NRP

Q_16A Avez-vous déjà entendu parler des types de régimes de retraite suivants :

Le REER collectif

1=*Oui
2=*Non
9=*NSP/NRP

- Q_16B Le régime de retraite simplifié (RRS) *
- 1=*Oui
 - 2=*Non
 - 9=*NSP/NRP
- Q_16C Le régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)
- 1=*Oui
 - 2=*Non
 - 9=*NSP/NRP
- Q_16D Les régimes de retraite traditionnels à cotisation ou à prestations déterminées
- 1=*Oui
 - 2=*Non
 - 9=*NSP/NRP
- Q_17A Votre organisation présente-t-elle un taux de roulement... (taux de départs seulement et non taux de départ et d'arrivée)?
- 1=Très élevé
 - 2=Élevé
 - 3=Faible->Q_17C
 - 4=Nul->Q_17C
 - 9=*NSP/NRP->Q_17C
- Q_17B Le fait de ne pas offrir un régime de retraite à vos employés contribue-t-il... à augmenter le taux de roulement (taux de départs seulement et non taux de départ et d'arrivée)?
- 1=Beaucoup
 - 2=Un peu
 - 3=Pas du tout
 - 9=*NSP/NRP
- Q_17C Lorsque vous embauchez un employé, espérez-vous qu'il termine sa carrière dans votre organisation?
- 1=*Oui
 - 2=*Non
 - 9=*NSP/NRP
- Q_17D Votre organisation fait-elle... d'efforts pour réduire le taux de roulement de ses employés (taux de départs seulement et non taux de départ et d'arrivée)?
- 1=Beaucoup
 - 2=Un peu
 - 3=Pas du tout
 - 9=*NSP/NRP

- Q_17E Vous arrive-t-il... de perdre des employés attirés par des emplois dans d'autres entreprises qui offrent un régime de retraite?
1=Souvent
2=À l'occasion
3=Jamais
9=*NSP/NRP

Section s'adressant aux PME qui offrent un régime de retraite à leurs employés

- Q_18A Votre organisation présente-t-elle un taux de roulement... (taux de départs seulement et non taux de départ et d'arrivée)?

1=Très élevé
2=Élevé
3=Faible
4=Nul
9=*NSP/NRP

- Q_18B Le fait d'offrir un régime de retraite à vos employés contribue-t-il... à diminuer le taux de roulement (taux de départs seulement et non taux de départ et d'arrivée)?

1=Beaucoup
2=Un peu
3=Pas du tout
9=*NSP/NRP

- Q_18C Lorsque vous embauchez un employé, espérez-vous qu'il termine sa carrière dans votre organisation?

1=*Oui
2=*Non
9=*NSP/NRP

- Q_18D Votre organisation fait-elle... d'efforts pour réduire le taux de roulement de ses employés (taux de départs seulement et non taux de départ et d'arrivée)?

1=Beaucoup
2=Un peu
3=Pas du tout
9=*NSP/NRP

Section s'adressant à toutes les PME et portant sur un nouveau régime d'épargne-retraite ainsi que sur les caractéristiques des PME

Q_19 Le gouvernement du Québec envisage de mettre en place un nouveau régime d'épargne-retraite pour les employés sans aucun engagement de la part de l'employeur à cotiser. Ce régime serait similaire au compte d'épargne libre d'impôt aussi appelé CELI. Il serait administré par la Régie des rentes du Québec, offrirait une rente garantie et la gestion collective permettrait de réduire les frais de gestion.

Si ce régime voyait le jour, quelle est la probabilité que vous acceptiez d'établir un système de retenues à la source pour vos employés qui voudraient y cotiser?

Répondez sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie qu'il n'y a aucune chance que vous mettiez en place un tel système de retenues à la source et 10, qu'il est certain que vous le feriez. Vous pouvez aussi choisir n'importe quel chiffre entre 0 et 10 pour refléter votre opinion.

0=*0 (Aucune chance)

1=*1

2=*2

3=*3

4=*4

5=*5

6=*6

7=*7

8=*8

9=*9

10=*10 (Certain)

99=*NSP/NRP

Q_20 Croyez-vous que les coûts de mise en place et de gestion de ce système de retenues à la source seraient... pour votre organisation?

1=Très élevés

2=Assez élevés

3=Assez faibles

4=Très faibles

9=*NSP/ NRP

Q_21 Maintenant, quelle est la probabilité que votre organisation décide de cotiser à ce nouveau régime pour contribuer à l'épargne-retraite de ses employés?

Répondez sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie qu'il n'y a aucune chance que votre organisation décide de cotiser à ce nouveau régime et 10, qu'elle le fera certainement. Vous pouvez aussi choisir n'importe quel chiffre entre 0 et 10 pour refléter votre opinion.

0=*0 (Aucune chance)

1=*1

2=*2

3=*3

4=*4

5=*5

6=*6

7=*7

8=*8

9=*9

10=*10 (Certainement)

99=*NSP/NRP

Q_22 Il ne me reste plus maintenant qu'à vous poser quatre questions sur les caractéristiques de votre organisation.

Afin de pouvoir regrouper vos réponses avec celles des autres répondants, pouvez-vous me dire, en terminant, dans quel domaine votre entreprise exerce-t-elle principalement ses activités?

Si nomme un produit, relancer pour savoir ce qui est fait avec ce produit. Ex. : informatique; est-ce un analyste, fabricant ou vendeur? *Lire au besoin.*

11=*Agriculture, foresterie, pêche et chasse

21=*Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz

22=*Services publics

23=*Construction (plomberie, électricité, menuiserie, entrepreneur...)

31=*Fabrication (manufacturier, transformation)

41=*Commerce de gros (grossiste, distribution)

44=*Commerce de détail (supermarché, épicerie, dépanneur, vente d'autos...)

48=*Transport et entreposage (service de messagerie...)

51=*Industrie de l'information et industrie culturelle (journaux, radio, télédiffusion...)

52=*Finance et assurances (institution financière, compagnie d'assurances, bureau de courtiers...)

53=*Services immobiliers et services de location et de location à bail (agent immobilier, location d'immeubles, d'outils, d'autos...)

54=*Services professionnels, scientifiques et techniques (notaire, avocat, comptable, ingénieur...)

55=*Gestion de sociétés et d'entreprises

56=*Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (entretien ménager, agence de voyages, recouvrement, système de sécurité, collecte de déchets, récupération, traitement des eaux...)

61=*Services d'enseignement

62=*Soins de santé et assistance sociale (centre d'accueil, garderie, clinique dentaire...)

71=*Arts, spectacles et loisirs (centre sportif, spectacle, artiste, musée, compagnie de théâtre...)

72=*Hébergement et services de restauration (bar, traiteur, restaurant, camping, auberge, hôtel...)

81=*Autres services, sauf les administrations publiques (réparation d'auto, coiffure, nettoyeur, OSBL...)

91=*Administrations publiques

90=*Autre <précisez>

99=*NSP/NRP

Q_23 Depuis combien d'années votre organisation existe-t-elle au Québec? *Si moins d'un an, inscrire 0.

999 : NSP/NRP

—

Q_24 Y a-t-il un ou des syndicats dans votre organisation?

1=*Oui

2=*Non

9=*NSP/NRP